

Gérard Dorel, Marc Lohez
2 février 1999

La gestion du milieu local

Un géographe, maire d'une commune rurale. Ou comment penser le territoire avec ses administrés ?

Qui est Gérard Dorel ?

Professeur des universités, inspecteur général de l'éducation nationale. Maire de Bruyères (Aisne), bourg de 1 500 habitants au sud de Laon, vice-président de la communauté de communes de Laon. Ancien secrétaire général du Comité d'expansion de l'Aisne (1992-1995). A publié notamment :

- *Géographie universelle* (Les Etats-Unis), 1992, éd. Belin.
- *L'Aisne des terroirs au territoire*.
- *La puissance des nations*, La Documentation photographique.

Ce n'était pas l'Inspecteur général ni le spécialiste des Etats-Unis mais avant tout Gérard Dorel, maire de Bruyères, une bourgade de l'Aisne qui était invité au café géographique. Peut-on penser le territoire avec ses administrés ? G. Dorel a rappelé que la logique technique du gestionnaire et la logique politique de l'élu pouvaient parfois s'opposer. Etre géographe est un atout pour un maire parce que la culture géographique facilite l'appréhension des problèmes territoriaux et de l'aménagement d'une manière globale. Le côté touche-à-tout du géographe l'oblige à une certaine humilité qui le pousse à faire intervenir des spécialistes. Pour les professeurs, G. Dorel rappelle qu'il y a 500 000 conseillers municipaux à former en France ! La géographie sert à changer d'échelle, à comparer, à faire de la prospective. Mais la décision technique doit toujours s'effacer devant le choix idéologique, politique. (Il faut éviter que les techniciens décident et rappeler qu'en France, il n'y pas de mauvais techniciens, mais de mauvais élus). Cela amène G. Dorel à poser une deuxième question : la logique géographique guide-t-elle la décision politique ? Rarement et de moins en moins, surtout si on est haut dans la hiérarchie. En effet, le choix politique garde sa place même au niveau local, ce qui pose la question de la lisibilité de l'action du maire. Dans le passé, les communes décidaient des aménagements importants : école, voirie, mairie, etc., ce qui créait une solidarité de fait, du sens civique. Les maires étaient évalués pour leur capacité à construire. Le contact permanent créait un état d'esprit collectif, des liens solides (avec la reconnaissance du ventre...) Aujourd'hui, les lieux sont segmentés par des barrières visibles ou invisibles, même dans les villages. On assiste à un repli général sur la sphère privée, on est impuissant devant l'éclatement des communautés : ségrégation socio-spatiale, égoïsme, consumérisme.

L'Etat tutélaire, l'Etat-surveillant, l'Etat rassurant disparaît. Or, faire de la politique, c'est arbitrer entre des intérêts particuliers et des intérêts collectifs. Le mieux étant de s'en tenir à des engagements idéologiques profonds. Aujourd'hui, l'Etat est sans argent, il invente la décentralisation, il laisse les collectivités se débrouiller. Pour les maires, ce sont plusieurs nouvelles donnes qui s'imposent : - donne économique : attirer les entreprises ; - donne écologique : d'un côté un discours écologique partisan, de l'autre des décisions difficiles à prendre (par exemple, sur l'eau). - donne culturelle : modernisation du système scolaire, introduction des techniques de communication dans l'enseignement, changer les rythmes

scolaires (avec de nouveaux espaces) mais, attention, - c'est l'IGEN qui s' exprime, l'information, ce n'est pas l'éducation -. Toutes ces compétences nouvelles des communes trouvent une solution dans l' intercommunalité : celle-ci est irrésistible, mais elle pose un problème démocratique. Car les syndicats inter-communaux ont des structures peu lisibles. Ils ne sont pas l'enjeu de débats politiques alors qu'ils absorbent l'essentiel des recettes fiscales des communes. Ainsi, on va vers un dépérissement de l'échelon communal même si la commune résiste à la modernisation (encore que ce soit plus du côté des élus que celui des administrés).

On va probablement vers moins de démocratie sauf si l'Etat prend ses responsabilités. Le véritable enjeu est de savoir si l'on peut penser le territoire avec ses administrés La première question (J.-L. Mathieu) porte sur le poids de l'Europe qui a récupéré quelques droits régaliens (directives sur l'eau, les nitrates). Dans ce cas, la qualité de géographe de G. Dorel lui a permis de choisir une solution négociée avec les agriculteurs plutôt que d'effectuer de nouveaux forages (inutiles à long terme). Globalement, l'Europe apparaît comme une institution de plus avec laquelle il est difficile de discuter.

Une autre question (G. Fumey) sur le rôle des communes vis-à-vis des entreprises : les communes sont désarmées devant les entreprises. La solution est la mutualisation de la taxe professionnelle, ce qui remet en cause les cadres administratifs actuels. La notion de pays est de plus en plus adaptée pour régler les problèmes actuels. Mais comme le rappelle A. Frémon, le mandat de maire est le plus beau des mandats, ce que confirme Gérard Dorel. Une note, donc, optimiste...

Compte rendu : Marc Lohez